

Le 10 octobre 2019

L'honorable Tracy-Anne McPhee
Ministre de l'Éducation
Ministre de la Justice et procureure générale

Madame la Ministre,

Notre gouvernement en est à sa troisième année de son mandat de bâtir un Yukon prospère en assurant une saine gestion environnementale et en œuvrant pour le mieux-être des Yukonnais et de leurs familles.

Je désire vous remercier pour votre dévouement et votre engagement dans l'accomplissement de notre travail collectif pour servir la population yukonnaise et améliorer sa qualité de vie.

Alors que nous entrons dans la deuxième moitié de notre mandat, la présente lettre a pour objet d'encadrer vos efforts pour tirer parti de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et mettre en œuvre nos engagements envers la population du territoire.

À notre arrivée au pouvoir, nos priorités étaient claires. Nous avons amélioré l'offre de soins collaboratifs et intégrés dans le territoire grâce à des initiatives comme la mise en place de centres de mieux-être mental un peu partout au Yukon. Nous avons renforcé nos partenariats avec les écoles, les parents, les éducateurs et les Premières nations. Le projet de la première université au nord du 60^e parallèle se concrétise, ce qui permettra d'offrir plus d'options postsecondaires aux étudiants yukonnais sans avoir à s'exiler. Un plus grand nombre de terrains et de solutions de logements abordables sont offerts pour répondre à la demande grandissante d'habitations. Nous nous engageons à poursuivre sur cette lancée afin d'aider les Yukonnais à mener une vie saine et productive et de bâtir des collectivités dynamiques et durables dans le territoire.

L'économie du Yukon est florissante. L'exploitation de la plus grande mine d'or de l'histoire du Yukon est amorcée, et d'autres projets d'exploitation minière vont de l'avant. Nous accueillons un nombre toujours croissant de visiteurs dans notre territoire, et nous avons un plan de développement clair pour soutenir une industrie du tourisme prospère et durable au cours de la prochaine décennie. De jeunes entreprises dynamiques élargissent notre secteur du savoir; nous allons poursuivre notre collaboration avec elles et d'autres industries et entreprises du Yukon pour veiller à ce qu'elles aient le soutien, l'infrastructure et la certitude dont elles ont besoin pour croître. Parallèlement, nous continuons de prendre des mesures pour veiller à ce que nos objectifs économiques intègrent un engagement envers la durabilité environnementale.

Manifestement, les conséquences des changements climatiques sont l'un des problèmes les plus graves de notre génération. Le Nord se réchauffe plus rapidement que le reste du pays : il

est temps que les gouvernements adoptent des actions concrètes. Nos efforts en vue d'établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de mettre en place des mesures tangibles pour nous adapter aux répercussions des changements climatiques et les atténuer seront intégrés à ceux déployés pour soutenir une économie verte et un secteur énergétique axé sur les sources renouvelables.

En prenant ces engagements, et bien d'autres, envers la population yukonnaise, nous lui avons promis d'obtenir des résultats tangibles dont nous pourrions rendre compte. C'est pourquoi notre gouvernement a publié à ce jour trois bilans de ses progrès – des rapports qui comprennent entre autres des critères servant à évaluer le bilan. Nous continuons également à préciser ces critères de rendement en développant des indicateurs de mieux-être collectif qui tiennent compte de la réalité du Yukon.

Nous reconnaissons également que ce qui importe aux gens n'est pas seulement ce que nous faisons, mais aussi la façon dont nous nous y prenons. À titre de gouvernement, nous avons promis d'être plus ouverts et transparents, ainsi que d'écouter ce que notre population a à nous dire. Nous l'avons mobilisé dans ce qui lui est important et avons choisi des solutions qu'elle privilégie dans plusieurs dossiers : légalisation du cannabis dans le territoire, conception du programme de remboursement dans le cadre de la tarification du carbone, avenir de notre système de soins de santé et de nos parcs et terrains de camping. Nous continuerons à consulter les collectivités de tout le territoire, parce que nous sommes convaincus que les questions d'intérêt local sont mieux résolues par des solutions trouvées localement.

Nous poursuivrons notre collaboration positive avec nos homologues gouvernementaux, que ce soit les gouvernements des Premières nations ou les administrations municipales du Yukon, ou encore nos partenaires gouvernementaux canadiens et étrangers. Cette collaboration nous a permis de traiter de questions importantes pour la population et les entreprises yukonnaises, notamment l'assouplissement des conditions des programmes fédéraux d'infrastructures, nous permettant ainsi d'ajuster certains projets aux besoins du Yukon. Nous avons transformé notre relation avec les Premières nations du Yukon et allons proposer des solutions qui satisferont nos intérêts mutuels grâce à des collaborations respectueuses et soutenues avec nos partenaires. La réconciliation continuera d'être une priorité constante de notre gouvernement.

En tant qu'équipe, nous avons fait preuve de leadership dans le cadre d'une approche gouvernementale uniforme dans l'intérêt du Yukon. Entretenir une relation positive et respectueuse avec vos sous-ministres et la fonction publique implique de favoriser une culture de collaboration et de coopération dans tous les ministères. Il s'agit d'un élément essentiel pour garantir que les politiques, programmes, services et pratiques du gouvernement sont fondés sur une véritable reconnaissance des besoins de nos collectivités et de nos citoyens et peuvent être adaptés aux changements de situations. Cela signifie que nous partageons un objectif et une compréhension commune des répercussions qu'auront les décisions avant qu'elles soient prises. Les conseils impartiaux et l'expertise de nos fonctionnaires jouent un rôle fondamental

dans notre responsabilité collective de rendre des décisions justes, équilibrées et fondées sur des faits.

Nous avons pris des décisions financièrement viables en ce qui concerne notre budget et nos priorités. Grâce aux conseils de nos fonctionnaires, nous avons augmenté notre capacité de prévoir efficacement nos besoins budgétaires. Nous comprenons par ailleurs que la population yukonnaise s'attend à voir un aperçu de nos dépenses annuelles dans les prévisions budgétaires déposées chaque printemps. Les travaux du Groupe consultatif financier du Yukon continueront d'éclairer la prise de décisions pour améliorer l'efficacité des opérations gouvernementales et veiller à optimiser la valeur des services fournis aux contribuables. Notre engagement permanent est de prendre des décisions équilibrées et raisonnées quant aux dépenses gouvernementales afin d'être en mesure d'investir concrètement et efficacement dans l'emploi, les citoyens et les collectivités de l'ensemble du territoire.

En tant que ministre de l'Éducation, votre principale responsabilité est de veiller à ce que notre système d'éducation favorise, à tous les niveaux, la réussite des élèves et fasse avancer les objectifs sociaux, économiques et communautaires du Yukon. Notre système d'éducation est conçu pour servir l'intérêt de l'enfant. Entre autres, il doit contribuer aux efforts de développement de la petite enfance afin que les enfants fassent une transition efficace vers l'école et offrir des programmes scolaires à l'image de la société du Yukon, notamment des façons de savoir, de faire et d'être des Premières nations. Il doit aussi appuyer l'éducation postsecondaire alors que se concrétise l'Université du Yukon, qui favorisera l'éducation permanente dans le territoire.

Je m'attends plus particulièrement à ce que vous travailliez avec des partenaires du système d'éducation et des partenaires communautaires pour :

- Donner suite aux recommandations du vérificateur général visant à améliorer les programmes, les services et les résultats scolaires des élèves du Yukon, en collaboration avec les Premières nations et les partenaires en éducation;
- Élaborer, en collaboration avec la ministre de la Santé et des Affaires sociales, un cadre stratégique pour le développement de la petite enfance, initialement axé sur les collectivités rurales du Yukon;
- Favoriser le développement de la petite enfance en implantant des classes de prématernelle dans toutes les écoles rurales et en examinant la faisabilité d'une telle initiative pour les écoles de Whitehorse;
- Travailler avec les Premières nations pour accroître leur participation à l'éducation et aux écoles grâce aux moyens suivants :
 - Conclure, mettre en œuvre et financer des ententes en matière d'éducation avec les Premières nations, qui leur permettent d'établir leurs priorités pour leurs enfants;
 - Mettre en œuvre et financer le plan d'action conjoint en matière d'éducation;

- Poursuivre les discussions sur les priorités en matière d'éducation dans le cadre du Forum du Yukon et du Comité des chefs des Premières nations sur l'éducation;
- Collaborer avec la Première nation de Kluane et le Conseil Dena de Ross River pour leur offrir des écoles qui répondent aux besoins de leurs collectivités;
- Terminer la construction de l'école secondaire francophone à Whitehorse, en partenariat avec la Commission scolaire francophone du Yukon;
- Collaborer avec le ministre de la Voirie et des Travaux publics à la planification de nouvelles écoles à Whitehorse, en commençant par une nouvelle école à Whistle Bend;
- Faciliter la transformation du Collège du Yukon en université, notamment en établissant des dispositions législatives qui fixent des objectifs clairs en matière de gouvernance universitaire et qui prévoient une gamme de programmes postsecondaires;
- Collaborer avec le ministre du Développement économique afin de tirer parti d'un financement accru et d'une plus grande souplesse pour les initiatives visant à répondre aux besoins du marché du travail du Yukon.

En tant que ministre de la Justice, il vous incombe de veiller à ce que nos systèmes judiciaire et correctionnel adoptent une approche qui concilie sécurité de nos collectivités et réadaptation des délinquants. Il s'agit notamment de prendre des mesures pour s'attaquer aux causes sous-jacentes qui contribuent à l'incarcération. En tant que conseillère juridique principale du territoire, vous jouez un rôle de premier plan dans nos efforts continus de modernisation des lois du Yukon afin qu'elles tiennent compte des réalités et des besoins actuels et codifient les pratiques et les procédures exemplaires.

Je m'attends donc à ce que vous collaboriez avec vos collègues et nos partenaires des collectivités pour :

- Mettre en œuvre les recommandations découlant du rapport d'inspection de 2018 du Centre correctionnel de Whitehorse, dont modifier les règles sur l'isolement des détenus;
- Collaborer avec vos collègues ministres et les collectivités pour élaborer des plans de sécurité dans les collectivités qui s'appuient sur les réussites et les partenariats existants avec les Premières nations des Kwanlin Dün et de Selkirk;
- Collaborer avec la ministre responsable de la Direction de la condition féminine, la ministre de la Santé et des Affaires sociales et le Conseil consultatif du Yukon à l'élaboration d'un plan d'action global pour le Yukon qui répond aux appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- Mettre en place une formation enrichie sur la rédaction de rapports Gladue afin de fournir aux tribunaux des renseignements pertinents sur le plan culturel aux fins de la détermination de la peine des délinquants autochtones;
- Explorer l'utilisation de programmes axés sur la nature comme moyen d'accroître la bonne réintégration d'anciens délinquants à la société yukonnaise, en collaboration avec la ministre de la Santé et des Affaires sociales;

- Négocier des ententes sur l'administration de la justice avec les Premières nations du Yukon qui en ont fait des priorités;
- Collaborer avec les Premières nations pour les aider à utiliser le système de registre foncier du Yukon pour enregistrer leurs terres visées par un règlement, comme le fait désormais la Première nation des Kwanlin Dün;
- Collaborer avec la ministre responsable de la Direction de la condition féminine et la ministre de la Santé et des Affaires sociales pour terminer la mise sur pied de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle et prendre d'autres mesures pour améliorer les services offerts aux victimes de violence et d'agression sexuelle;
- Favoriser l'application efficace des dispositions législatives sur le cannabis en collaborant avec la GRC et en modifiant la *Loi sur la sécurité des collectivités et des quartiers*;
- Collaborer avec le ministre responsable de la Société du cannabis du Yukon et la ministre de la Santé et des Affaires sociales à l'élaboration de règles propres au Yukon pour la distribution et la vente sûres de produits comestibles de cannabis en fonction de la réglementation fédérale.

Dans ma première lettre à votre intention, j'ai exposé mes attentes par rapport au principe de responsabilité ministérielle et à votre devoir de travailler dans l'intérêt du public. Cela comprenait l'obligation de respecter les normes d'éthique les plus rigoureuses. Ces attentes restent les mêmes.

À titre de premier ministre, je suis reconnaissant de votre sens aigu du devoir et de la diligence dont vous avez fait preuve dans le cadre de vos fonctions ministérielles au cours des deux dernières années. Je vous manifeste tout mon soutien – et toute ma gratitude – tandis que nous unissons nos efforts en vue de respecter nos engagements envers la population yukonnaise.

Je sais que je peux compter sur vous pour faire preuve de courage et de compassion pour nous acquitter de nos obligations permanentes envers les citoyens que nous servons et bâtir un meilleur Yukon pour tous.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Le premier ministre,

Sandy Silver